



ASSEMBLEE GENERALE DE LA MJC

Samedi 23 mars 2024
École Henri Prou
16 rue Jacques Duclos, 78340 Les Clayes sous-Bois

PRESENTS

Conseil d'administration

Claudette COUDERT
Anne-Marie DELAHAYE (présidente)
Philippe GUIGUEN (Maire des Clayes-sous-Bois)
Philippe HURÉ (Adjoint au Maire chargé de la vie associative)
Yves LE BOËNNEC (directeur)
Françoise MORAND
Muriel PELLERIN (trésorière)
Frédéric PELLERIN (vice-président)

Commissaire aux comptes

Sylvie DUJANY

EXCUSÉS

Conseil d'administration

Frédéric BAJARD
Julien LAGARDE (secrétaire adjoint)
Vanessa LANGLOIS
Alexandra PONROY

Fédération des MJC en Ile-de-France

Carole SPRANG

DEBUT DE SEANCE : 10h17

AMJ

Anne-Marie DELAHAYE assure la présidence de l'Assemblée Générale. Muriel PELLERIN est secrétaire de séance.

La présidente fait appel à des scrutateurs. Nicolas CISZWESKI et Marie-Claude BERNARD se proposent.

La présidente demande si quelqu'un s'oppose à un vote à main levée pour tous les votes, exceptée l'élection des administrateurs qui s'effectue à bulletin secret.

Aucune opposition au vote à main levée.

L'assemblée générale est composée de 53 personnes :

- 46 adhérents votants ou représentés (sur 601 adhérents)
- 4 salariés (non votants).
- 3 personnes non votantes.

Il est demandé pourquoi il n'est pas nécessaire d'avoir le quorum. Yves LE BOËNNEC informe que Jeunesse et Sport avait voulu imposer un quorum à 50 % mais qu'en absence de quorum, une AG extraordinaire devait se tenir après l'AG ordinaire, ce qui revenait à la même chose.

Intervention de Monsieur le Maire

Philippe GUIGUEN est très heureux d'être présent et rappelle que la MJC est un pilier dans la vie associative et culturelle des Clayes-sous-Bois. Il déplore toutefois que nous soyons dans un monde de consommation et rappelle que si la MJC ne peut pas fonctionner sans un bureau solidaire, il doit cependant être aidé par des bénévoles. Les adhérents ne doivent pas uniquement se comporter comme consommateurs mais participer à la vie de l'association.

Philippe GUIGUEN félicite la bonne gestion de la MJC malgré la difficulté à retrouver la situation financière avant le covid et confirme l'appui de la mairie.

Philippe GUIGUEN salue la mise en place de l'atelier de Madeleine CHASSANG « Jouons ensemble », ainsi que le stage « Digital Art ». Il rappelle encore une fois que les bénévoles sont indispensables afin que tout ne repose pas uniquement sur les membres du bureau.

Il remercie l'engagement du bureau pour sa détermination à faire vivre la MJC.

RAPPORT MORAL par Anne- Marie DELAHAYE

Lecture du document remis en séance.

Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver le rapport de la présidente.

Vote du rapport moral : Pour à l'unanimité des présents ou représentés (46)

Pas de questions des adhérents.

RAPPORT D'ACTIVITE par Yves LE BOËNNEC (cf. document)

La baisse sur les activités musicales (42 participants) s'explique par l'absence de chorale et la diminution des adhérents de l'activité violon qui passe de 6 à 1.

Madeleine CHASSANG remercie la MJC pour l'acquisition d'un logiciel d'arrangement de partitions.

Anne-Marie DELAHAYE se réjouit de la qualité des stages qui pourraient permettre de proposer des nouvelles activités en ouvrant des ateliers à l'année.

Le vernissage de l'exposition de la MJC lors des talents clétiens devrait se tenir le 11 juin 2024. Philippe GUIGUEN alerte le directeur sur les nombreuses demandes de réservation des salles en juin en raison des activités autour des JO.

En attendant de pouvoir mettre en œuvre le projet de Diane (reporté à une date non connue à ce jour), un événement « Danses du monde » en partenariat avec les associations de danses des Clayes-sous-Bois est en préparation. Anne-Marie DELAHAYE propose d'organiser 2 soirées à l'espace Philippe Noiret en mars-avril 2025.

Philippe GUIGUEN confirme qu'il est préférable d'anticiper les réservations de salles en raison de la saison culturelle 2025 chargée (Geek'Up, Clayescibels...)

Yves LE BOËNNEC remercie Chantal PEREZ pour son implication bénévole dans l'activité « Oser bouger ! ». Une réflexion est en cours pour prolonger le dynamisme de cet atelier après son départ.

Questions/interventions des adhérents

Comment expliquer la baisse des adhérents de plus de 60 ans ?

Philippe GUIGUEN explique que les activités au sein de l'espace Jacqueline Auriol et de l'Union des Retraités des Clayes se sont beaucoup développées mais que l'ensemble fait la richesse des seniors.

Pourquoi le coût des stages est élevé ?

Les stages enfants sont facturés 40 € pour un coût réel moyen de 80 €. Ils sont généralement proposés pendant plusieurs jours sur les vacances scolaires.

Le coût comprend le tarif de l'animateur pour lequel la MJC participe à hauteur de 50 %. De plus, la MJC fournit le matériel qui équivaut environ à 40 €.

Anne-Marie DELAHAYE confirme que la qualité du stage est bien au-dessus du tarif proposé.

Les stages adultes ne sont pas pris en charge par la MJC mais ils doivent être au moins à l'équilibre.

Anne-Marie DELAHAYE rappelle que les animateurs sont tous diplômés et qu'il faut donc les rémunérer à un certain prix.

Il est également rappelé la possibilité de payer en plusieurs fois.

Anne-Marie DELAHAYE rappelle aussi que toutes les salles sont mises à disposition gracieusement par la ville (prestations techniques incluses). Philippe GUIGUEN informe que les Assises des associations permettront de mettre en avant le partenariat entre la mairie et les associations (mise à disposition de salles, activités des associations...).

Quel est l'intérêt de payer une cotisation à la fédération ?

La principale raison est l'utilisation du logiciel de gestion de la base adhérents (Goasso).

Une réflexion est effectivement en cours car la Fédération sera probablement en dépôt de bilan courant mi-août.

Anne-Marie DELAHAYE en profite pour présenter Isabelle HENTGEN, chargé d'accueil / secrétariat de la MJC.

Cécile FAUVARQUE propose de faire une étude de marché sur les logiciels de gestion d'adhérents.

Yves LE BOËNNEC informe que les MJC sont structurées avec des antennes locales, départementales, régionales et nationales. Tout le travail de recherche d'aides et de subventions autour de l'éducation populaire sont en discussion au niveau national sur des projets qui pourraient se décliner au niveau local.

Philippe GUIGUEN partage notre souhait de ne plus être affilié à la Fédération et suggère de réaliser une analyse de rentabilité.

Le nom MJC « Maison des Jeunes et de la Culture » ne reflète pas nos activités. Une réflexion doit être menée pour un éventuel changement de nom.

Anne-Marie DELAHAYE confirme que le directeur est salarié de la MJC. Auparavant il était mis à disposition par la Fédération.

RAPPORT FINANCIER par Muriel PELLERIN

Lecture du document remis en séance.

Questions/interventions des adhérents

Quel était le résultat avant le Covid ?

Yves LE BOËNNEC informe que le réalisé 2019 présentait un résultat positif d'environ 28 K€.

Philippe GUIGUEN rappelle que la MJC était en quasi faillite en 2002-2003, et que cela a nécessité une forte aide de la mairie, une reprise s'est faite à partir de 2007. Anne-Marie DELAHAYE confirme que la gestion drastique a été bénéfique.

Qu'est-ce que la formation bénévoles ?

Il s'agit de formations proposées aux bénévoles (responsabilité associative, secourisme...).

L'augmentation prévue sur la téléphonie s'explique par le passage potentiel à la fibre.

Anne-Marie DELAHAYE confirme que les charges de fonctionnement doivent diminuer. La mairie propose d'imprimer les documents et flyers mais il faut anticiper les besoins.

Est-il possible de prévoir un budget pour des activités spontanées ?

Afin de gérer correctement le budget, il a été décidé avec les animateurs de commander les fournitures et matières premières deux fois par an.

Dans le cadre de son fonctionnement, l'association LCVT (Les Clayes Villepreux en Transition) peut rechercher des subventions. Le partenariat avec la MJC ne permet pas d'en bénéficier.

Pourquoi ne pas inclure le coût bancaire des paiements réalisés par carte bleue sur les activités ?

Le paiement par carte bleue est possible à la MJC depuis septembre 2023. Un bilan sera fait après un an d'utilisation.

Pourquoi ne pas arrêter les comptes par saison et non annuellement ?

Au vu des versements de subventions, la mairie demande aux associations de clôturer les comptes en année calendaire.

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES par Sylvie DUJANY

Le rapport comportant plusieurs pages, Sylvie DUJANY propose de lire uniquement l'opinion qui certifie les comptes de l'exercice (cf. document remis en AG).

Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2023.

Vote des comptes 2023 : Pour à l'unanimité des présents ou représentés (46)

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat net comptable dans le compte report à nouveau.

Vote affectation du résultat de - 10 023,45 € au compte report nouveau : Pour à l'unanimité des présents ou représentés (46)

Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver le budget prévisionnel 2024.

Vote du budget prévisionnel 2024 : Pour à l'unanimité des présents ou représentés (46)

Montant de l'adhésion 2024/2025

- Scolaires / étudiants / chômeurs / + 60 ans : 10 €
- Adultes jusqu'à 60 ans : 18 €
- Adhésion unique sans activités : 5 €

Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver le montant de l'adhésion 2024/2025.

Vote du montant de l'adhésion 2024 / 2025 : Pour à l'unanimité des présents ou représentés (46)

QUESTION DES ADHERENTS

Claire MAUNIER (animatrice chant) informe que l'association Les Clefs Lyriques risque de fermer. Elle demande si la MJC ne pourrait pas proposer un stage de chant lyrique.

Anne-Marie DELAHAYE approuve et ajoute que si le stage plaît, cette nouvelle activité pourrait être proposée à l'année.

CANDIDATURES AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS (pour 3 ans)

Candidat sortant : Claudette COUDERT

Candidat ne se représentant pas : aucun

Nouvelles candidatures

- **Dominique BEAULATON (43 voix)**

Ne pouvant être présente à l'AG, Dominique BEAULATON a préparé une profession de foi.

« Clétienne depuis 1987, je suis adhérente à la MJC pour l'atelier Arts plastiques autonome du lundi après-midi. Je ne peux être présente à l'AG et vous prie d'accepter mes excuses et de bien vouloir considérer ma candidature malgré mon absence.

Je souhaite intégrer le conseil d'administration de la MJC afin de participer plus activement aux activités et manifestations organisées par la MJC.

Je suis également membre de l'association les Clayes-Villepreux en transition avec laquelle la MJC collabore depuis plusieurs années pour l'organisation d'événements comme la Journée mondiale du nettoyage de la planète qui a lieu chaque année en septembre. En 2023 la MJC a proposé à cette association de participer à la braderie du mois de mai puis à la foire aux jouets de novembre. Ma participation au conseil d'administration pourrait permettre de renforcer les relations entre ces deux associations et d'apporter éventuellement des propositions d'actions communes.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma candidature et vous présente mes meilleures salutations. »

- **Cécile FAUVARQUE (42 voix).**

- **Claudette COUDERT (43 voix).**

- **Claire MAUNIER (43 voix).**

Madeleine CHASSANG s'est proposée après la fin du vote à bulletin secret. En accord avec l'assemblée générale, un vote à main levée a été accepté et réalisé pour intégrer Madeleine CHASSANG (43 voix) au Conseil d'Administration.

Toutes les personnes ont été élues à la majorité des voix exprimées ou représentées (voir le détail des votes en PJ).

Pour rappel, les membres du Conseil d'Administration dont le mandat se poursuit sont :

- Frédéric BAJARD
- Anne-Marie DELAHAYE
- Julien LAGARDE
- Vanessa LANGLOIS
- Françoise MORAND
- Frédéric PELLERIN
- Muriel PELLERIN
- Alexandra PONROY

QUESTIONS / INFORMATIONS

Anne-Marie DELAHAYE et Frédéric PELLERIN renouvellent leur appel au bénévolat pour des aides ponctuelles.

Yves LE BOËNNEC communique la date du prochain CA qui permettra d'élire les membres du bureau : **lundi 25 mars à 18h dans les bureaux de la MJC.**

Anne-Marie DELAHAYE explique que, pour permettre à chacun de s'exprimer, les réunions de bureau sont remplacées par les réunions de CA. Elles se tiennent une fois par mois.

Anne-Marie DELAHAYE rappelle que les animateurs élus administrateurs ne votent pas au Conseil d'Administration et ne participent pas dès lors que des sujets RH sont abordés.

Les personnes assistant à l'AG s'étonnent du peu d'adhérents présents. Les membres du Conseil d'Administration en sont désolés et rappellent que la participation à la vie de l'association est nécessaire et que toute aide est la bienvenue même pour quelques heures. Anne-Marie DELAHAYE en profite pour remercier Edith LEPOIVRE d'être présente malgré l'intervention qu'elle a subie.

Clôture de l'Assemblée Générale à 12h17.

Rappel

Le prochain CA aura lieu le lundi 25 mars 2024 à 18h en présentiel à la MJC.

Ordre du jour : élection du bureau

La secrétaire de séance
Muriel PELLERIN



La présidente
Anne-Marie DELAHAYE

MJC - Gérard Philippe
Place Charles De Gaulle - 78340 Les Clayes s/ Bois
Tel: 09 67 08 39 01
contact@mjclesclayes78.org

